



VILLE D'ESCAUDAIN

Escaudain Infos

N°34 - Janvier 2013



16, rue Paul Bert - Place François Mitterrand
B.P. 9 - 59124 ESCAUDAIN - Tél. : 03 27 44 07 04

www.ville-escaudain.fr

Sommaire

EDITO :	page 2	ENSEIGNEMENT :	page 11
TRAVAUX :	pages 3 et 4	LES QUARTIERS :	page 12
CÉRÉMONIES :	pages 4 et 5	HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT : ...	pages 12 et 13
SPORTS :	pages 5, 6 et 7	DIVERS :	page 14
CULTURE :	pages 7 et 8	MANIFESTATIONS À VENIR :	page 15
FESTIVITÉS :	pages 8, 9 et 10	LA TRIBUNE DES GROUPES :	page 16
JEUNESSE :	page 10		

EDITO



2013 ! Dernière année du mandat municipal, mais, hélas ! Ce n'est pas la dernière année de nos difficultés liées à la crise que nous connaissons depuis 2008, début du mandat.

Nous avons tenu bon grâce à la prudence dont a fait preuve le Conseil Municipal au cours de ces années, prudence afin de ne pas s'engager dans des projets coûteux et de ne pas pénaliser les Escaudinois par

une majoration de l'imposition locale et des emprunts que devraient supporter les générations futures.

Cependant, en matière d'investissement, nous poursuivons ce qui est engagé, notamment en matière de rénovation urbaine :

- sur le site Knox où les premiers logements sont déjà occupés et où la médiathèque devrait être inaugurée fin 2013,
- sur le site du Domaine de la Ferme où la 2e tranche est en chantier,
- l'aménagement de l'entrée de ville - rond-point avenue J. Guesde, rue Zola et la Porte Verte (en bordure de l'avenue J. Guesde) est terminé.
- le lotissement de 32 logements, rue A. Brunet à Saint Marck, est en voie d'achèvement ; il confortera le quartier dont l'école P. Langevin a été réhabilitée (châssis PVC, accessibilité du bâtiment, construction d'un bloc sanitaire flambant neuf).
- la cité des Peupliers a été démolie et une étude est engagée pour réhabiliter ce secteur. Le projet ANRU 2 est consacré aux entrées de ville côté Cail/Peupliers et côté rue F. Joly vers le centre ville.
- la piscine M. Thorez entièrement réhabilitée a été ouverte en Janvier 2011. Et pour 2013, les locaux de l'athlétisme et du football devraient être reconstruits.

Ces quelques exemples pour montrer notre volonté de poursuivre et de terminer ce qui est engagé, de répondre aux besoins urgents, ceci sans en rajouter aux difficultés financières que nous rencontrons.

En effet, les collectivités territoriales sont toutes logées à la même enseigne, qu'il s'agisse de la Commune, du Département, de la Région mais aussi de la Communauté d'Agglomération dont les dotations d'Etat sont en baisse, ce qui se traduit pour nous, Commune, par des recettes en diminution, sans compter les charges supplémentaires générées par la modification du calendrier des vacances scolaires, le changement des horaires, sans compter la hausse des prix (citons le gaz pour la plus récente).

Il faut, néanmoins, que notre bonne Ville d'Escaudain continue de vivre, d'être de plus en plus attractive, dynamique (grâce à ses nombreuses associations), telle est la raison de notre action d'élus.

Par ailleurs, le nombre de familles en difficultés ne fait que croître, tout comme le nombre de demandeurs d'emploi (1054 fin 2011, 1147 fin 2012) et représente 32 % de la population active.

Le combat pour la défense de l'industrie automobile dans le Valenciennois mobilise l'ensemble du Conseil Municipal et si Sévelnord semble sauvé, est-ce définitif ? Et Sévelnord n'est pas la seule entreprise concernée.

Sur le plan de la sécurité, les problèmes demeurent : cambriolages, vols, dégradations, nuisances dues au stationnement illicite des gens du voyage. Nous sommes engagés aux côtés des forces de police, de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, et de la CAPH pour chercher des solutions. Un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est en voie d'élaboration pour regrouper tous les acteurs de ce combat contre l'insécurité. C'est un aspect qui nous concerne tous. Oui, c'est tous ensemble que nous devons agir pour encore plus d'efficacité. Je sais que nous pouvons compter sur la plupart d'entre vous.

Ne baissons pas les bras, gardons espoir.

Pour cette année nouvelle, je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de bonheur pour les vôtres, de succès dans vos entreprises.

Votre Maire, Jacky LAURE

TRAVAUX

PROGRAMMATION DE LOGEMENTS

Ces dernières années, plusieurs programmes de logements ont vu le jour sur Escaudain, contribuant ainsi à rajeunir la commune.

En effet, en entrée de ville, le développement du **Domaine de la Ferme** se poursuit. La 1^{ère} phase des travaux de voirie est maintenant terminée et la construction de 38 logements locatifs a démarré.

Du côté du quartier **Saint Marck**, le lotissement de 32 maisons locatives construit par la SRCJ se termine et les premiers locataires devraient pouvoir prendre possession des lieux courant mars.

Sans oublier le projet de la société European Homes, situé **rue Ambroise Croizat**, face à la piscine, qui entre dans une nouvelle phase puisque les travaux de VRD doivent démarrer dès le mois de janvier, suivis de la construction de 16 appartements locatifs et de 11 maisons en accession à la propriété.



Nouveaux logements du quartier Saint Marck



SITE KNOX

L'ancienne friche industrielle poursuit sa métamorphose. Après les deux îlots de 23 appartements locatifs chacun, d'autres logements vont sortir de terre dans ce tout nouveau quartier de la ville. Les travaux d'une première tranche de 10 logements en accession à la propriété ont démarré cet été. Une cérémonie dite de « pose de la première pierre » a d'ailleurs été organisée le 19 septembre dernier réunissant tous les acteurs de cette belle réalisation. La commercialisation de la seconde tranche a commencé, portant ainsi le nombre de logements en accession à 22. Les travaux devraient débuter en mars, dès l'achèvement des 10 premiers logements.

Quant à la future médiathèque communautaire, les travaux continuent leur avancée et devraient se poursuivre jusqu'en fin d'année avec une ouverture au public prévue début 2014. Celle-ci sera entre autres dotée d'un auditorium, d'une salle polyvalente et d'un espace multimédia où les usagers auront accès à une dizaine de postes informatiques.

Enfin, la nouvelle voie de l'avenue de la Paix, reliant la rue Jean Jaurès à la rue Camille Desmoulins, est ouverte à la circulation depuis mi décembre. Ne restent que quelques travaux de plantations pour parfaire cette réalisation.



L'avenue de la Paix qui dessert les 10 premiers logements en accession à la propriété.

RÉFECTION DES VOIRIES DE LA CITÉ PHILIPPE

Dans le cadre d'un programme pluriannuel prévoyant la réfection de l'ensemble des voiries de la cité Philippe, des travaux consistant en la reconstruction complète de la chaussée, des trottoirs et des bordures ont été entrepris au cours du dernier trimestre 2012 dans une partie des rues Gaston Monmousseau, Paul Vaillant Couturier et Marcel Cachin ainsi que dans la totalité de la rue Joliot Curie. Ces réalisations, d'un coût total de 210.000 €, ont intégré les nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

LA ZONE D'ACTIVITÉ DES SIX MARIANNE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Au nord de la zone, les travaux entrepris par la société LOMAROUTE pour l'implantation de son hôtel d'entreprises sont maintenant achevés et la société EPICAP a pu s'installer dans l'un des deux bâtiments pour y démarrer son activité de négoce et maintenance de matériel de protection contre l'amiante. Elle y a également implanté un centre de formation au désamiantage qui s'établit sur 700m².

Le second édifice héberge quant à lui plusieurs sociétés dont un centre d'appels, une société de produits de BTP, l'association IRIS ENVIRONNEMENT (venue s'y installer après l'incendie de ses locaux à Lourches) et la société SPHERETECH dont les travaux de construction des bâtiments ont malheureusement pris du retard en raison de l'état du sous-sol (anciennes friches Usinor).



Plus au sud, on peut constater la sortie de terre d'une autre construction, il s'agit des locaux de la société MAISON CABRE CONSTRUCTION, constructeur de maisons individuelles.

RÉNOVATION DES FAÇADES DES ÉCOLES

Depuis début novembre, des travaux de ravalement, de rejointoiment et de peinture ont été entrepris sur les façades des écoles René Simon, Ernest Renan et du groupe scolaire Roger Salengro. Ceux-ci sont effectués par l'association Iris Environnement dans le cadre d'un chantier d'insertion d'une durée de 9 mois. Une douzaine de personnes sont concernées par ce chantier.



Façade de l'école maternelle René SIMON.

CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Le dimanche 14 octobre dernier, la salle de la jeunesse a accueilli la traditionnelle cérémonie des nocés d'or et de diamant afin d'honorer comme il se doit les quinze couples d'Escaudinois qui fêtaient cette année leurs 50 ou 60 ans de mariage. C'est en présence de Michel LEFEBVRE, conseiller général, de Monsieur le Maire, et de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, que Jeannette MARCUZZI, adjointe déléguée aux fêtes et cérémonies, a ouvert la cérémonie avec un discours reprenant quelques anecdotes et faits marquants des années 1952 et 1962, afin de replonger pendant quelques instants les « jeunes mariés » dans l'ambiance de leurs vingt ans. Puis, après avoir sollicité chacun des époux pour le renouvellement de leurs vœux, le Maire, Jacky LAURE, a relu les actes de mariage de deux couples : M. & Mme Jean-Charles RAOUT, ancien Président du cercle laïque et poète patoisant, et M. & Mme Edouard PIETROWIAK, membre de l'ancienne association France-Pologne.



La participation de l'harmonie a été très appréciée tout comme la présence de deux jeunes danseuses de l'école municipale de danse qui ont assisté les élus pour remettre aux couples les fleurs et cadeaux, souvenirs de cette cérémonie symbolique. S'ensuit la traditionnelle séance photos avant que les familles ne profitent de la collation offerte à cette occasion par la municipalité.

Noces d'or (50 ans de mariage): Edith et François BOCHENEK, Alfréda et Jacques BARBIER, Monique et Freddy DEBAISIEUX, Marie et Michel LENGLEMEZ, Edith et Maurice FLASZA, Jeanne et Francis MINIL, Jeannine et Aramis PINTIAU, Annie et Edouard PIETROWIAK, Sébastienne et François SERRAO, Josette et Fernand CAIGNARD et Jeannine et Daniel LACROIX.

Noces de diamant (60 ans de mariage) : Mauricette et Jean-Charles RAOUT, Gisèle et Jean DESCAMPS, Nathalie et François KMIECZAK, Cécile et Léon KMIECIAK.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



On célébrait le 11 novembre dernier le 94ème anniversaire de l'armistice de 1918 qui a mis fin à quatre années de combats. Rappelons que les soldats français ont payé un lourd tribut lors de la Première Guerre Mondiale puisque près de 1.400.000 d'entre eux sont morts lors de ce conflit et plus de 4.250.000 furent blessés. Les membres du conseil municipal, l'association des anciens combattants ainsi que des représentants d'associations escaudinoises se sont ainsi rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage à ces courageux combattants.

À l'issue des discours, accompagnés de l'harmonie et de leurs professeurs, des enfants des écoles élémentaires ont une nouvelle fois interprété brillamment des chants, et notamment la Marseillaise.



COMMÉMORATION DE LA MORT DE FELICIEN JOLY

Comme chaque année, collégiens, professeurs, anciens combattants, élus municipaux et quelques représentants du monde associatif se sont retrouvés au collège, dirigé par Mme MOREAU, Principale, pour rendre hommage à Félicien JOLY qui a donné son nom à l'établissement. Dès le début de la seconde Guerre Mondiale, alors qu'il est jeune instituteur, Félicien JOLY



rejoint les rangs de la résistance. Arrêté à Escaudain le 18 septembre 1941, il est fusillé deux mois plus tard le 15 novembre, à l'âge de 21 ans.

On observe toujours le même recueillement, la même émotion parmi les jeunes collégiens qui sont, avec leurs professeurs, les acteurs de cette commémoration qui demeure un moment important de la vie municipale.



Deux collégiens déposant des gerbes devant le portrait de Félicien Joly.

SPORTS

RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le 16 novembre dernier à la salle de la Jeunesse, les sportifs Escaudinois qui ont brillé par leurs résultats durant l'année 2012 ont été mis à l'honneur par les élus du Conseil Municipal.

Chacun leur tour, les athlètes ont été appelés par catégorie, en commençant par les résultats obtenus en District, Départemental et Régional pour finir par l'élite en National et International.

Durant son discours, Monsieur le Maire s'est réjoui de constater autant de bons résultats cette année, notamment en athlétisme où les performances ont été exceptionnelles que ce soit chez les jeunes ou les adultes. A noter également de très beaux podiums chez les « costauds » du club de Force Athlétique dont plusieurs athlètes ont terminé aux premières places lors des championnats nationaux et internationaux !



Les jeunes du club d'athlétisme



A la fin de la cérémonie, Jacky LAURE, Maire, Bruno SALIGOT, 1er Adjoint, Christelle GUIOT, Adjointe déléguée au sport, Jeannette MARCUZZI, Adjointe, et Francis DUFOUR, Conseiller Municipal, ont remis la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Robert GUALANDRI et Jérôme MARCUZZI qui ont tous deux beaucoup donné au club de football.

RANDONNÉE DES MINEURS

Début novembre, ce sont 1445 vététistes qui ont participé au « rando raid des terrils » rebaptisé « randonnée des mineurs ». Les tracés ont été légèrement modifiés cette année dans le but de fluidifier le passage des coureurs mais aussi de préserver l'environnement puisque les parcours traversent des zones protégées (dont la carrière des plombs et le terril Audiffret récemment classées au patrimoine mondial de l'Unesco). La météo n'a malheureusement pas épargné les coureurs puisque la pluie s'est invitée en fin de course. À l'arrivée, boissons et sandwiches ont réchauffé les participants qui se sont également vu offrir un bonnet en souvenir de cette journée. En marge de la course, une tombola était organisée, et c'est un jeune de Templeuve qui participait pour la première fois qui a remporté le gros lot (un VTT).



Les prochains rendez-vous du club :

- 17 mars : randonnée cyclotouriste « Marcel Legrand » en hommage au Président d'Honneur, qui comptera pour le challenge Val'Hainaut cyclo ;
 - 7 juin : randonnée des lampistes ;
 - 3 novembre : 18ème randonnée des mineurs.
- Plus de renseignements sur www.ccvtttescaudain.fr

POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE MAURICE THOREZ



Suite à l'enquête de satisfaction lancée cet été, il en résulte que le fonctionnement du nouvel équipement répond aux attentes du public notamment en matière de propreté, de qualité de l'accueil et de convivialité de l'équipement.

Deux points négatifs ont cependant été soulevés par quelques usagers, à savoir, les tarifs, considérés comme trop élevés, et l'insuffisance de créneaux publics.

Concernant les tarifs, l'entrée « public » pour les adultes est de 2,70 € (24,30 € pour 10 entrées), ce tarif reste très largement abordable au regard de ceux pratiqués dans les piscines voisines, surtout pour un équipement flambant neuf. Il est rappelé que ce tarif n'a fait l'objet d'aucune revalorisation depuis janvier 2011 alors que les dépenses de fonctionnement telles que l'électricité, l'eau, le chauffage ont, elles, fortement augmenté. En 2013, les tarifs d'entrée resteront stables. Par contre, le prix d'entrée au sauna (incluant l'accès au bassin) sera diminué pour passer au 15 janvier de 6 € à 5 € la séance (45 € pour 10 entrées).

Concernant le nombre de séances destinées au public, il est rappelé que le fonctionnement de la piscine est géré par un syndicat intercommunal composé de 7 communes (Abscon, Avesnes-le-Sec, Bellaing, Escaudain, Masny, Noyelles-sur-Selle, Roeulx), et c'est Christelle GUIOT, adjointe déléguée aux sports, qui en assure la présidence. De ce fait, les créneaux en période scolaire sont réservés en priorité à l'accueil des élèves de ces 7 communes, mais d'autres établissements scolaires de communes non membres du syndicat profitent également de créneaux réservés. À titre indicatif, environ 33.800 scolaires ont été accueillis sur l'année scolaire 2011-2012.

Il convient de rappeler que depuis la réouverture en janvier 2011, de nouveaux créneaux ont été proposés au public avec notamment des ouvertures les samedi et dimanche, trois séances d'aquagym par semaine qui attirent les jeunes et les moins jeunes, et une séance réservée aux dames le mardi soir, **et pour répondre aux attentes des usagers, depuis septembre dernier, une séance est désormais ouverte au public le jeudi midi de 12h à 13h30.**



HORAIRES :

En période scolaire :

LUNDI : 17h - 18h (leçons de natation) ; 18h15 - 19h (aquagym, ouverture des portes à 18h)

MARDI : 17h - 18h30* (réservé aux dames) ; 18h30 - 19h30 (leçons de natation)

MERCREDI : 14h - 16h (séance publique) ; 16h30 - 18h* (séance publique) ; 18h45 - 19h30 (aquagym, ouverture des portes à 18h30)

JEUDI : 12h - 13h30 (séance publique)

VENDREDI : 17h20 - 18h (aquagym, ouverture des portes à 17h) ; 18h30 - 20h30* (strictement réservé aux adultes)

SAMEDI : 10h - 12h (leçons de natation) ; 13h - 14h (leçons de natation) ; 14h - 15h (école de natation**) ; 15h - 16h30 (séance publique)

DIMANCHE : 9h - 11h30* (séance publique)

* Sauna ouvert

** L'école de natation est réservée aux enfants de plus de 12 ans ayant leur brevet de 50m (nombre de places limité à 15).

Le bonnet de bain est obligatoire. La sortie du bassin se fait 30 minutes avant la fin de la séance.

TARIFS :

ADULTES : 1 entrée : 2,70€

Abonnement de 10 entrées : 24,30€

ENFANTS : - Moins de 16 ans : 1 entrée : 1,45€

Abonnement de 10 entrées : 13,00€

- De 2 à 6 ans : 1 entrée : 1,20€

Abonnement de 10 entrées : 10,00€

- Moins de 2 ans : Gratuit

En période de vacances :

MARDI : 14h - 16h30 (séance publique) ; 16h30 - 19h* (réservé aux dames)

MERCREDI : 14h - 16h30 (séance publique) ; 16h30 - 18h30* (séance publique) ; 18h45 - 19h30 (aquagym)

JEUDI : 11h - 14h (séance publique) ; 14h - 16h30 (séance publique) ; 16h30 - 19h00* (séance publique)

VENDREDI : 14h - 16h (séance publique) ; 16h - 18h (séance publique) ; 18h - 21h* (strictement réservé aux adultes)

SAMEDI : 14h - 16h30 (séance publique) ; 16h30 - 19h (séance publique)

DIMANCHE : 9h - 12h* (séance publique)

AQUAGYM : 1 séance : 4,40€

Abonnement de 10 séances : 40,00€

SAUNA : 1 séance : 5,00€

Abonnement de 10 séances : 45,00€

ECOLE DE NATATION : de Septembre à Juin : 50,00€

Pour tout renseignement, contacter la piscine au 03.27.44.32.47 ou la mairie au 03.27.44.07.04, ou rendez-vous sur le site Internet de la ville www.ville-escaudain.fr rubrique Culture, Sports et Loisirs

RENCONTRE AVEC TONY PARKER SENIOR



De passage à Escaudain chez ses amis Catherine et Michel BERGER, Tony PARKER senior (le papa de Tony, la star des « Spurs » de San Antonio et lui-même, joueur professionnel à l'AS Denain Voltaire au début des années quatre-vingts) en a profité pour se mêler à la vie locale, notamment lors de rencontres de basket à la salle Allende. Il a ainsi fait le bonheur de nombreux jeunes et moins jeunes, sensibles à l'aura internationale de la famille PARKER.

C'est tout naturellement qu'il a souhaité rendre visite aux édiles municipaux. Guidé par Catherine BERGER, directrice de l'école maternelle Cachin et épouse de Michel, entraîneur de l'équipe première masculine de basket d'Escaudain, il a donc été reçu en mairie par M. le Maire et Jeannette MARCUZZI, Adjointe, en présence du Directeur Général des Services, Jean-Luc DEHOPÈRE.

Au terme d'une entrevue très cordiale, il a été convenu de se revoir lors du prochain séjour de Tony Parker senior dans notre bonne ville. L'idée d'une rencontre avec les jeunes des accueils de loisirs et de la section de prévention jeunesse a ainsi été évoquée. Il y a tant à apprendre de la réussite de cet américain et de son fils au parcours extraordinaire. Réussite dont il est fier de déclarer qu'elle résulte, certes d'un talent indéniable, mais aussi et surtout d'un gros travail. Une valeur que l'on ne mettra jamais assez à l'honneur.

CULTURE

JUMELAGE ESCAUDAIN - RUHLA



Les membres des comités Franco/Allemand en compagnie du Bourgmestre de Ruhla lors de la cérémonie officielle

Dans le cadre de la fête nationale allemande « Tag der Deutschen Einheit » (« Jour de l'Unité Allemande ») célébrée le 3 octobre, une délégation du C.E.R (Comité de jumelage Escaudain/Ruhla) s'est rendue à Ruhla (Allemagne) du 2 au 4 octobre dernier. M. Hans-Joachim ZIEGLER, Bourgmestre, avait invité la municipalité et les représentants de l'association à participer à cette journée de commémoration. Mme Jeannette MARCUZZI, Adjointe déléguée à la Culture, représentait la ville d'Escaudain en compagnie de M. Jean-Louis FOULON, Conseiller Municipal et Président du C.E.R.

En juillet 2013, le CER fêtera son 20ème anniversaire. Pour cette grande occasion, la municipalité et le comité allemands seront invités à Escaudain du 20 au 23 juin. Avis aux amateurs, l'Assemblée Générale du C.E.R se tiendra le 24 février 2013 à 10h30 (Salle du 3ème Age).

SPECTACLE DE LA TROUPE DU LUMINAIRE

Comme chaque année, à l'origine à l'initiative de l'Office Culturel d'Escaudain, la Troupe du Luminaire vient présenter sa nouvelle pièce fin novembre à la salle de la Jeunesse. Ce nouveau spectacle intitulé « Les Homos préfèrent les blondes » est une comédie d'Eleni LALOU et de Franck LE HEN, avec une mise en scène spécifique de Claude COURTENS. Une centaine de spectateurs, habitués ou amateurs, n'ont pas manqué ce nouveau spectacle, fous rires garantis !



CONCERT DE NOËL



morceau d'ensemble avec les choristes et les musiciens

Le vendredi 7 décembre, les élèves de l'école de musique, l'harmonie et la chorale d'Escaudain ont organisé un concert en commun pour les fêtes de Noël. C'est en l'église d'Escaudain que s'est déroulée cette rencontre musicale. Tradition de Noël oblige, la directrice de l'école de musique, Agnès RENAUX, en relation avec les deux entités musicales, avait préparé un programme féérique intitulé « Le Père Noël enrhumé ». Pendant deux heures, musiciens et chanteurs sont intervenus chacun à son tour ou en harmonie dans ce conte musical raconté par le directeur de l'harmonie David RENAUX. Toutes les classes de l'école de musique étaient représentées (piano, guitare, saxophone, trombone, clarinette, flûte, trompette et percussions). Très heureux des prestations présentées, l'auditoire a longuement applaudi et félicité les organisateurs. Le concert terminé, tous les participants ont pu déguster gâteaux et chocolat chaud préparé par les membres des associations.

FESTIVITÉS

REPAS DES AINÉS

Marianna DE FELICE, 90 ans, et Maurice DANGLOT, 92 ans, ont été mis à l'honneur à l'occasion du traditionnel repas des aînés qui s'est déroulé le dimanche 30 novembre à la salle de la Jeunesse. Doyens de l'assemblée, ils ont pu, avec les nombreux autres convives, se remémorer les différents souvenirs qui ont émaillé leurs vies bien remplies. Un repas et une ambiance musicale de qualité ont fait de cette journée une réussite.



Les divers entourés de personnalités locales

4^{ème} ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL



Pour la 4^{ème} année consécutive, la ville d'Escaudain a organisé son marché de Noël. La manifestation s'est déroulée les 8 et 9 décembre au sein du square « Francis Dupire » communément appelé « Jardin Public ». Une dizaine de chalets avaient été installés pour l'occasion et mis à disposition des associations et commerçants locaux qui ont vendu durant ces deux jours des confectiions, produits du terroir, objets décoratifs...

L'équipe municipale, sous la houlette de Jeannette MARCUZZI, adjointe déléguée aux fêtes et cérémonies, et les associations avaient programmé des animations tout au long de ce week-end. Pour commencer, c'est l'harmonie d'Escaudain qui anima l'ouverture du marché par un concert en présence de Monsieur le Maire, Jacky LAURE, et de nombreux adjoints et conseillers

municipaux. La troupe des « Carillonneurs » a ensuite pris le relais en présentant un spectacle musical original tout en étant perchés sur des tours de bois. Le centre équestre quant à lui proposait aux visiteurs des balades en calèche et des tours de poneys et enfin, en début de soirée, le père Noël, tant attendu par les enfants, est arrivé en calèche et leur a distribué des bonbons. L'occasion pour les parents d'immortaliser en photo ce moment magique.



L'harmonie avait improvisé un petit intermède musical au milieu des chalets

Le dimanche, à partir de 10h, et malgré une météo moins clémente, les stands ont tout de même attiré le public. Cette fois, c'était au tour du club de gymnastique local « Atout Forme » d'animer la journée avec une démonstration de danse country sous le kiosque.



Venus de Tours, les Carillonneurs ont attiré la curiosité des passants avec leurs musique et instruments médiévaux.

ARBRE DE NOËL DU CCAS

Le Père Noël était au rendez-vous fixé par le CCAS le mercredi 12 décembre, salle de la Jeunesse. Accueillis par les administrateurs du CCAS, parents et enfants ont pu, après l'intervention de Monsieur le Maire, apprécier les numéros de magie, jonglerie et sculpture de ballons proposés par « Tommy Stevens et son magic circus show ». Un moment fort agréable si l'on en croit les réactions enthousiastes des enfants, réactions déçues par l'arrivée du Père Noël qui lança la distribution des jouets.



Au cours du spectacle, quelques enfants ont été invités sur scène, tous étaient volontaires !

UN NOËL EN CHANTIER

Pour les fêtes de Noël, la ville d'Escaudain a offert aux élèves des écoles maternelles un spectacle vivant le 13 décembre dernier à la salle de la Jeunesse. Ce conte, intitulé « Un Noël-Enchanté-en-Chantier », a fait l'admiration des enfants qui ont découvert dans cette histoire féérique les préparatifs de Noël. Au total, ce sont environ 500 enfants qui ont profité du spectacle.

ARBRE DE NOËL DE LA PMI

Le mercredi 19 décembre après-midi se déroulait l'arbre de Noël de la Protection Maternelle Infantile, offert par la municipalité. Accompagnés de leurs parents, 53 petits Escaudinois âgés de moins de 3 ans, ont partagé un goûter en attendant la remise des cadeaux par le Père Noël. Des adjoints et conseillers municipaux, ainsi que Mme LEPAGE, puéricultrice, et Mme WALKOWIAK, secrétaire de la PMI, sont venus partager ce moment de convivialité avec les familles.



JEUNESSE

DES VACANCES DE TOUSSAINT PROLONGÉES PAR L'ALSH DU MERCREDI



Les accueils de loisirs municipaux organisés lors des vacances de la Toussaint se sont poursuivis à travers les activités réalisées à l'accueil de loisirs du « mercredi ». La cohérence des actions mises en place a créé une dynamique de participation de l'ensemble des acteurs (parents, enfants, équipe pédagogique, associations locales, CAPH, etc.). La régularité des taux de fréquentation enregistrés



Les membres de la section « peinture sur soie » du cercle laïque toujours disponibles au grand plaisir des enfants de l'ALSH



Sortie karting

tout au long de l'année écoulée conforte les élus dans leur volonté de poursuivre les efforts en direction de la jeunesse, d'autant que la récente signature du Contrat Enfance Jeunesse 2ème génération, établi en partenariat avec la CAF du Nord pour une durée de 4 ans, permettra de poursuivre le développement des accueils collectifs de mineurs.

Dans vos agendas :

- L'ALSH 6/12 ans du « mercredi » reprendra le 16 janvier. Les inscriptions se dérouleront **le lundi 14 janvier de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30** au service jeunesse (bâtiment modulaire annexé à la mairie).
- L'ALSH 6/12 ans des vacances d'hiver se déroulera au centre culturel Charles de Gaulle, du lundi 18 février au vendredi 1er mars de 13h30 à 17h. Les inscriptions seront organisées au service jeunesse **les 4, 6 et 8 février de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.**

FÊTE DU GOÛT À L'ALSH DU « MERCREDI »

Dans sa logique de mener des actions de prévention, la ville s'est engagée dans le Programme « VIF » (Vivons en Forme) en partenariat avec la CAPH. De plus, dans le cadre du Plan Local de Santé, des projets autour de l'axe « Nutrition Obésité » sont développés dans les accueils de loisirs. La fête du goût était ainsi l'occasion de réunir parents et enfants autour de différents ateliers cuisine.



Les enfants s'activent afin de finir les brochettes de fruits.



En cuisine, le dosage est surveillé de près par Sophie

ENSEIGNEMENT.....

INAUGURATION DE L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN



Le samedi 13 octobre, après plus d'une année de travaux, l'école Paul Langevin ouvrait ses portes aux élus municipaux, directeurs d'écoles de la commune, à la principale du collège et l'inspectrice d'académie de l'Education Nationale, ainsi qu'à Gilbert DÉFOSSÉ, le Maire d'Abscon (l'école accueille plusieurs enfants de sa commune) et aux membres de l'association locale de parents d'élèves. L'occasion de se rendre compte de l'ampleur des travaux réalisés dans l'établissement que Jacky LAURE, Maire d'Escaudain, et Claude CAULIEZ, adjoint délégué à l'enseignement, ont exposé aux visiteurs : construction de

nouveaux sanitaires, réfection du préau, renforcement de l'isolation, remplacement des châssis, remise aux normes d'accessibilité de l'ensemble du bâtiment et remise en peinture de l'ensemble des classes. Un gros chantier pour les services municipaux qui ont réalisé une partie de ces travaux en régie, et une grande satisfaction pour la municipalité d'offrir une école accueillante aux enfants du quartier St Marck.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis 2008, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la ville a mis en place un service d'accueil de loisirs périscolaire. Il s'agit avant tout d'un lieu de loisirs et d'épanouissement pour l'enfant, l'encadrement est confié à une équipe d'animation jeune et dynamique qui propose des activités variées. Ce service s'adresse en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent (un seul en cas de famille monoparentale), mais il est possible de déroger à cette règle en fonction des besoins de chacun, dans la limite des places disponibles. Actuellement, l'accueil fonctionne les matins et soirs, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h, dans les écoles suivantes :

- maternelle René Simon (pour l'accueil des enfants des écoles R.Simon / Mme de Sévigné) ;
- élémentaire Ernest Renan (pour l'accueil des enfants des écoles E.Renan / V.Hugo) ;
- maternelle Marcel Cachin (pour l'accueil des enfants du groupe scolaire M.Cachin), le soir uniquement.

Précisons cependant que dans la mesure où ce service est déclaré en accueil de loisirs auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, son ouverture et son maintien sont subordonnés à la présence de 7 enfants minimum sur chaque site et pour chacun des accueils (matin et soir).

Tarifs :

- pour les familles non imposables : accueil du matin 8€/mois, accueil du soir : 15€/mois,
- pour les familles imposables : accueil du matin 11€/mois, accueil du soir 22€/mois,
- pour les familles n'habitant pas la commune : accueil du matin 15€/mois, accueil du soir 30€/mois.



Le dossier d'inscription est à retirer en mairie, au service jeunesse. Il est également disponible en téléchargement sur le site Internet de la ville : www.ville-escaudain.fr

LES QUARTIERS

LA CITÉ NERVO : UN QUARTIER ANIMÉ

La cité Nervo a organisé de nombreuses manifestations cet automne. Au programme notamment :

- un **bal country** organisé en partenariat avec le club de basket féminin le 18 novembre dans une salle de la Jeunesse comble. Au vu du succès rencontré, une seconde édition devrait être programmée en 2013.
- la traditionnelle **réception des aînés** de la cité le 28 novembre, animée par Bernard BOURGEOIS de Bruay-la-Buissière. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a réussi : chansons douces, valse, tangos, tout y est passé à la plus grande joie des participants. Le comité proposait également du café, des biscuits, du gâteau et aussi une boisson pétillante pour que les aînés soient vraiment à la fête.
- après Amiens, Bruxelles et Arras, c'est Reims et son marché de Noël qui a été choisi comme destination pour le **voyage de fin d'année** le 16 décembre avec notamment la visite d'une cave le matin. Outre le marché de Noël, la célèbre cathédrale fût un monument très apprécié des Escaudinois. Il faut remercier le Fonds de Participation des Habitants (FPH) car sans son aide de telles excursions ne seraient pas possibles.
- le **Noël des enfants** le 22 décembre qui s'est tenu malgré la pluie, le comité ayant installé 2 chapiteaux afin de recevoir le Père Noël, les enfants et leurs parents à l'abri. Joselyne et Christiane, les responsables de l'opération, ont apprécié que de nombreux parents soient venus retirer les colis de friandises malgré le mauvais temps.



La salle de la jeunesse était pleine à craquer pour le bal country.



Visite d'une cave lors du voyage à Reims.



Visite du Père Noël.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT . . .

OCTOBRE ROSE

Le lundi 22 octobre dernier, dans le cadre du Contrat Local de Santé, la ville a participé à l'événement « Octobre Rose », manifestation organisée dans le but de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. La municipalité a donc mis à disposition des représentantes du service prévention santé du conseil général, d'associations de lutte contre le cancer (Emera et Aire Cancers) et des professionnels de santé (notamment des élèves infirmières), un stand sur le marché hebdomadaire.

Afin d'attirer l'attention des chaland, la douzaine de participantes avaient revêtu des T-shirt roses et le stand était orné de ballons (roses évidemment) qui furent ensuite distribués aux commerçants présents sur le marché et aux enfants. C'est dans une ambiance conviviale qu'environ 150 femmes ont ainsi pu être sensibilisées lors de cette journée, un bilan positif pour la première participation de notre commune.



CAMBRIOLAGES : SOYEZ VIGILANT !

Prévenir les cambriolages est l'affaire de tous. Le respect de quelques précautions simples permet d'empêcher les vols dans les domiciles en rendant la tâche du cambrioleur plus longue et difficile. Ainsi, il convient de :

- doter votre porte d'entrée d'un système de type viseur optique (judas) ou d'un entrebâilleur,
- de fermer systématiquement à clef toutes les portes d'accès extérieures de vos habitations, même celles donnant sur des cours ou des jardins privés,
- de doter vos fenêtres situées en rez-de-chaussée de volets, voire de barreaux,
- de changer les serrures à l'occasion de toute perte de clés,
- de ne pas cacher les clés sous le paillason ou dans une boîte aux lettres,
- de mettre en lieux sûrs bijoux et autres effets de valeur.

D'ailleurs n'hésitez pas à répertorier (noter les numéros de série), photographier et faire expertiser par votre assurance vos bijoux et autres objets précieux.

En cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à faire ouvrir et fermer régulièrement les volets de votre habitation par un voisin ou un proche. De même, veillez à ce que le courrier puisse faire l'objet d'un suivi ou être relevé régulièrement afin de ne pas laisser de traces visibles de l'absence d'occupation du logement.

Le respect de ces quelques règles de prudence permet de déjouer les tentatives de nombreux cambrioleurs. Si malgré cela vous constatez qu'un tel méfait est intervenu, ne touchez à rien, prévenez les forces de l'ordre depuis votre téléphone portable ou de la ligne d'un voisin. Une équipe viendra en effet procéder au relevé des empreintes et indices. Une fois cette opération réalisée, vous pouvez faire réparer vos portes ou fenêtres et procéder au changement des serrures.



MONOXYDE DE CARBONE

Maux de tête, nausées, ... et si c'était une intoxication au monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (ou CO) est un gaz incolore, inodore mais mortel. Il se dégage suite à une mauvaise combustion, quel que soit le combustible utilisé (charbon, gaz, pétrole...) et se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène, qui ne peut donc plus être transporté dans le sang, provoquant une asphyxie. Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, pertes de conscience, paralysies. L'évolution peut-être très rapide entre les premiers



Campagne régionale de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

symptômes et la perte de conscience. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone ! Arrêtez vos appareils, ouvrez les fenêtres et consultez votre médecin (même en cas de disparition des symptômes).

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES



La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord - Pas-de-Calais, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, vous propose de participer à une consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. La réflexion sur ces enjeux est une étape clé de l'élaboration du futur plan de gestion des eaux pour les années 2016-2021. Bien que l'échéance puisse paraître éloignée, identifier, dès maintenant, les enjeux essentiels et les principaux défis à relever, permettra de mieux

préparer la stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques.

Pour participer, un questionnaire en ligne est disponible à l'adresse Internet suivante : www.artois-picardie.eaufrance.fr jusqu'au 30 avril 2013.

COMPOSTAGE

Une réunion d'informations sur le compostage est organisée le samedi 16 février à 10h30, salle du 3ème âge (Jardin Public).

ACCESSIBILITÉ DES TROTTOIRS ET BOÎTES AUX LETTRES EN PÉRIODE HIVERNALE



LA POSTE

Au cours de l'hiver, les conditions météorologiques peuvent se dégrader très rapidement : la neige et le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents, et notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de sa compréhension.

ENSEMBLE AMÉLIORONS NOTRE CADRE DE VIE

Voici venu le temps des bonnes résolutions, un petit rappel de ce que chacun d'entre nous peut faire pour améliorer le cadre de vie : rentrer ses poubelles, désherber et balayer son trottoir, nettoyer son caniveau pour permettre l'évacuation rapide de l'eau dans les bouches d'égout en cas de fortes pluies ou de chute de neige.

Par ailleurs, vous aurez certainement remarqué que quelques nouvelles illuminations ont pris place dans la ville, ce sont des décors en LED très économes en énergie, en remplacement de ceux très énergivores et anciens qui avaient illuminé de nombreuses fins d'année.



DIVERS

ZOOM SUR LE SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE

Le service d'aide ménagère que gère le CCAS a été créé en octobre 1967. Il est ouvert à toute personne âgée, handicapée ou dépendante habitant dans la commune.

POURQUOI FAIRE APPEL AU CCAS ?

Le CCAS est employeur et apporte ainsi plusieurs avantages :

- il emploie du personnel expérimenté et il est responsable des intervenants. En aucun cas la personne âgée n'a le statut d'employeur avec les conséquences que cela comporte.
- il assure le remplacement pendant les congés et en cas d'arrêt maladie de l'intervenant.
- il a le statut de prestataire agréé, ce qui ouvre droit à la déduction fiscale.



LES DIFFÉRENTES PRESTATIONS PROPOSÉES :

- préparation et aide aux repas à domicile,
- aide à la toilette,
- entretien du logement, travaux ménagers et courses.

L'ORGANISATION :

Le CCAS constitue les dossiers de demande d'aide ménagère auprès du Conseil Général (APA) ou de la CARSAT (régime général) et sollicite les divers organismes (retraites complémentaires, mutuelles) afin d'obtenir éventuellement une prise en charge à 100% de la prestation.

Une évaluation des besoins est faite par une personne qualifiée qui établit un **devis personnalisé**, un **contrat** indiquant les engagements pris par les deux parties et les conditions d'interventions, et qui rédige et met en place le **planning** de l'intervenant.

Un **suivi qualité** est assuré par l'équipe d'encadrement via des questionnaires adressés régulièrement à l'utilisateur. Chaque fin de mois une facture est établie à partir de la feuille de présence remplie par l'intervenant et signée par le bénéficiaire.

Le service a obtenu la certification « qualisap » accordée par le bureau Véritas ainsi que l'agrément qualité délivré par les services de l'Etat.

Pour tout renseignement, se présenter en mairie, au CCAS du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le samedi matin, ou téléphoner au 03.27.44.88.96.

DÉPART EN RETRAITE DE L'ABBÉ COLLET

Après 45 années passées au service de l'église, dont 7 dans la paroisse « bienheureux Marcel-Callo » qui regroupe les villes d'Escaudain, Abscon, Neuville-sur-Escaut, Louches et Roelux, l'Abbé Jean Collet a pris sa retraite. L'occasion pour la municipalité de le remercier pour son implication dans la vie de la commune au cours de ces 7 dernières années.

CONSULTATIONS DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service de l'UTPAS de Denain-Wallers vous informe des consultations mises à votre disposition au centre de PMI, place Gambetta.

- consultations prénatales-planification : les 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h à 11h30 sur rendez-vous au 03.29.73.27.50 pour une consultation prénatale et sans rendez-vous pour la planification. Une conseillère conjugale et familiale tient également une permanence lors de ces consultations.

- consultations infantiles : les 1er et 3ème mardi du mois de 13h30 à 16h30 et les 2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous au 03.59.73.27.50.

NOUVELLE PERMANENCE DU CONCILIEATEUR



Le conciliateur de justice permet de favoriser le règlement à l'amiable de certains conflits (querelles de voisinage ou de familles, désaccords fournisseurs/clients, conflits locataires/propriétaires, problèmes de copropriété, de mitoyenneté...). Le recours à ses services est gratuit.

La permanence de M. Daniel BEUSELINCK a lieu en mairie, le 1er mercredi du mois, uniquement sur rendez-vous (03.27.44.88.90).

MANIFESTATIONS À VENIR

JANVIER

Vendredi 18 : cérémonie des vœux à la population, Salle de la Jeunesse, 18h

Vendredi 25 : 4ème exposition d'artistes escaudinois, organisée par le Cercle Laïque, Foyer J.Brel

Samedi 26 : 25ème anniversaire de la chorale, Salle de la Jeunesse

FEVRIER

Mardi 12 : spectacle vivant « Carmen », organisée par la CAPH, Salle de la Jeunesse

Dimanche 17 : 9ème cross « Jean-Claude Trambly », organisé par le club d'athlétisme, Stade

MARS

Samedi 9 : soirée bavaroise organisée par le Comité Escaudain Ruhla et l'Harmonie d'Escaudain, Salle de la Jeunesse

Samedi 9 : soirée Cabaret, organisée par le Cercle Laïque, Foyer J.Brel

Du 12 au 29 : exposition « La machine à remonter le temps », organisée par le Cercle Laïque, Foyer J.Brel

Dimanche 17 : randonnée cyclo « Challenge Val Hainaut », organisée par le club cyclo, Salle Pironi

23 et 24 : centenaire de l'association du Cercle Laïque, Salle de la Jeunesse

Mercredi 27 : conférence sur les mathématiques, organisée par l'inspection académique, Salle de la Jeunesse

Du 29 au 1er avril : tournoi international minimes, organisé par le club de basket masculin, Salle Allende

AVRIL

Du 2 au 4 : rencontres chantantes « Musicoles », organisées par l'inspection académique, Salle de la Jeunesse

Samedi 6 : spectacle de magie, organisé par le Cercle Laïque, Foyer J.Brel

Jedi 11 : Grand Prix de Denain

Vendredi 12 : 10ème course « Martine Leurs », organisé par le club d'athlétisme, Stade

Samedi 13 : Trivial Pursuit, organisé par le Cercle Laïque, Foyer J.Brel

Dimanche 14 : loto, organisé par le secours populaire, Salle de la Jeunesse

Dimanche 14 : tournoi poussins, organisé par le club de basket masculin, Salle Allende

Samedi 20 : repas spectacle, organisé par l'association ASMA, Salle de la Jeunesse

Mardi 23 : don du sang, place Gambetta

Dimanche 28 : jour du souvenir des déportés, monument aux morts

LA TRIBUNE DES GROUPES ●●●●●

GROUPE « Agir Ensemble pour Escaudain »

(Groupe des élus Communistes et Républicains)

À toutes et à tous, notre groupe présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le changement politique de mai-juin 2012 a créé chez les gens l'espoir de grandes réformes qui inverseraient enfin le cours des choses dans le pays en mettant un terme à l'austérité du précédent gouvernement.

Il semblerait que le changement ne soit pas celui que l'on attendait. Par exemple, pour ce qui nous concerne, il a été décidé, au plus haut sommet de l'État, une diminution de 750 millions des dotations aux collectivités territoriales en 2014 et 2015. Comment pourrions-nous à Escaudain, compte tenu de notre forte dépendance à ces dotations et au regard des besoins des populations, assurer dans de bonnes conditions notre mission de service public ?

Pour autant, chacun pourra le constater, Escaudain bouge, Escaudain se transforme, de nombreux travaux ont été engagés, certains sont terminés, d'autres sont en passe de l'être. Notre groupe y est pour beaucoup à travers son engagement de tous les jours. En ce moment nous travaillons sur les problématiques : délinquance, incivilité, insécurité. Contrairement à ce que certains expriment, notre ville est loin d'être la seule confrontée à ces problèmes. Monsieur le Maire, avec la commission municipale de sécurité, vont s'engager pour la mise en place d'un dispositif de prévention de la délinquance, en lien avec la police, les bailleurs sociaux, l'éducation nationale et la prévention jeunesse du CCAS.

Ainsi, en continuant à être force de proposition et de décision au sein de notre commune, les élus de notre groupe entendent adopter une position offensive afin de faire avancer les réponses aux aspirations des habitants.

Vos élus : Jacky LAURE, Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Annick TRIOUX, Jean-Charles WERY, Edith GIL, Jeanne-Aimée PARYS, Franca PETRIOLI, Chantal PAGANO, Thierry ABDELOUAHED, Sylvie SCHUTT, Ali BENAMARA, Rarib LAAMIMAT.

(Groupe Parti Socialiste)

La situation économique ne s'est pas améliorée en 2012. La situation économique, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ne semble pas vouloir s'améliorer. Les plans sociaux qui avaient été retenus avant les élections se multiplient depuis !

Le choix de remettre de l'ordre dans les finances de l'État, annoncé durant la campagne présidentielle et rappelé depuis quelques mois par le gouvernement, aura des répercussions sur notre façon d'agir. Il nous engage, on peut le critiquer. Mais nous pouvons espérer aussi qu'il nous sorte de la crise dans laquelle nous nous enfonçons !

En effet, de la crise des subprimes à celle des dettes souveraines des États, nous touchons aujourd'hui le cœur d'un système, celui des collectivités locales. Ceci amène ces mêmes collectivités à remettre à plat les différentes actions dans lesquelles elles se sont parfois

dispensées. Aujourd'hui, ce que nous savons c'est que l'avenir sera différent. Qu'il nous faudra plus que jamais être capable de penser l'avenir, celui de notre commune. Oui, ce ne sera pas facile, oui, il faudra continuer de se battre pour y parvenir, mais avons nous le choix ? Pouvons-nous faire l'économie d'une réflexion globale sur l'avenir de notre ville, non. Escaudain doit continuer à avancer dans la transparence et avec toutes les bonnes volontés. Il y a tant à faire. Pour le groupe socialiste il faut continuer à investir et en priorité dans nos écoles, nos équipements, notre voirie. Les travaux engagés doivent être poursuivis. Cela nous permettra de réaliser des économies de fonctionnement.

L'année 2013 annonce d'importants changements. Ils touchent, notamment, à la place d'Escaudain dans les syndicats intercommunaux que le Sous-Préfet avait décidé de dissoudre en 2011. Certains nous permettront de faire des économies. Mais d'autres, comme la piscine, risquent de nous coûter encore plus cher. Tout dépendra, en 2013, des discussions menées avec les communes partenaires de ce syndicat...

Chers Escaudinoises et Escaudinois, le groupe socialiste, qui reste vigilant, vous souhaite une excellente année 2013, santé et bonheur pour vous et vos proches.

Claude CAULIEZ, Christine TRYBUS, Jacques GAZZARIN, Christelle GUIOT, Michel PALLYGA, Marc DUHEM, Abdelaziz LOUGHANI, Annie CZARNECKI, Catherine MERCIER, Sandrine GOURDIN.

GROUPE U.N.I.C.

Les membres de l'UNIC vous présentent ainsi qu'à votre famille, leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et joie pour l'année 2013. En cette période de crise économique et sociale qui ne semble pas vouloir prendre fin, faisons en sorte que nous soyons tous solidaires dans l'intérêt des Escaudinois et de notre commune.

• **INSÉCURITÉ :** Nous avons espéré lors de nos dernières interventions, qu'Escaudain ne serait plus la cible d'**incivilités**. Force est malheureusement de constater qu'à ce jour, il y a une **forte aggravation (cambriolages, vols à l'arrachée, dégradations...)**. Jusqu'où faut-il aller pour être entendu ? **À quand la mise en place de mesures radicales pour assurer la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens ?** Nous demandons à Monsieur le Maire d'intervenir à nouveau auprès des services de l'État. **Le groupe UNIC étant prêt à créer un collectif pour appuyer cette démarche.**

• **BUDGET 2013 :** S'il est évident que la **crise économique et sociale** qui

perdure et touche de plein fouet toutes les catégories de la population. Elle **ne doit cependant pas être un prétexte pour augmenter les impôts locaux.** L'UNIC serait amené à ne pas voter le budget si tel était le cas !

• **RÉPONSE DE LA SACEM :** Suite à l'intervention du groupe UNIC auprès du Maire pour une **demande d'exonération des cotisations aux associations**, la SACEM par courrier en date du 20 novembre dernier, répond qu'il est impossible d'accorder une réduction ou une exonération. Cette redevance étant assimilée à un salaire pour les auteurs et compositeurs. Non satisfait de cette réponse laconique, l'UNIC a maintenant sensibilisé Mme la Député sur le sujet.

« N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites. Décide de vouloir ce qui arrive... et tu seras heureux. Notre salut et notre perte sont en nous-mêmes. » (Épictète)

Francis DUFOUR, Ida PIERIN, Gérard DECAMPS

GROUPE « Le Nouvel Élan Escaudinois »

Chers concitoyens,

Une nouvelle année s'ouvre et ces quelques lignes sont l'occasion pour nous de vous souhaiter des vœux, certes traditionnels mais non moins sincères, de bonheur, de santé et de prospérité :

• Vœux de réussite pour nos entreprises, nos commerces et nos artisans, et tous ceux enseignants, médecins, infirmières, qui assurent des services à nos administrés et grâce auxquels se développe notre commune,

• Vœux pour les associations culturelles, culturelles et sportives si nombreuses à Escaudain et qui participent au dynamisme et à l'art de vivre des Escaudinois grâce au dévouement des nombreux bénévoles que nous remercions vivement,

• Vœux pour le personnel de notre commune qui assurent les services indispensables à notre « vivre ensemble ».

Il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes, d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel. Dans le contexte actuel

préoccupant, nous pensons que l'échelon local reste essentiel, avec la force de proximité, ce lien irremplaçable aux citoyens que certains voudraient pourtant éloigner encore des centres de décision. À notre échelle, nous devons faire preuve d'ambition et de détermination et tout mettre en œuvre pour préparer l'avenir, pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

Notre responsabilité en tant qu'élus est de préserver notre identité et la qualité de notre cadre de vie. La mission des élus d'opposition est aussi de répondre aux problématiques de la population, les services suffisants de manière quantitative et qualitative, mais c'est aussi savoir être volontaire, visionnaire, ambitieux mais néanmoins raisonnable, pour offrir à la population un avenir heureux. Tout cela avec deux soucis : la maîtrise financière au regard de nos ressources et la gestion Rigoureuse de la dette.

À vous tous Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous renouvelons nos vœux chaleureux et sincères pour 2013. Que cette nouvelle année vous apporte l'espoir, le changement, afin que notre société réagisse !

Bonne année 2013 !

Vos élus, Jean-Louis FOULON, Muriel BUISINE, José GAMEZ